

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2015

MODERNISATION DU DROIT DE L'OUTRE-MER - (N° 2949)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 34

présenté par
Mme Zanetti

ARTICLE 8 QUATER

À l'alinéa 2, après la première occurrence du mot :

« général, »,

insérer les mots :

« et bénéficiaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.